

Image not found or type unknown



Dénonciation calomnieuse suite à plainte

Par **armenie27**, le **15/10/2008** à **14:32**

bjr,rnrnune collègue de travail a porté plainte contre X,en me suspectant fortement (elle a cité mon nom) suite à des dégradations sur son véhicule sur notre lieu de travail en juillet 2007.J'ai éré entendu par la gendarmerie la semaine dernière.Bien-sûr,elle n'a aucune preuve,ni aucun témoin.Je suis bafouée et mon honneur en a prit pour son grade.rnDu coup,j'en ai parlé dans toute l'entreprise.rnBcp de monde m'a conseillé de porter plainte contre elle pour dénonciation calomnieuse.Comment lui donner une bonne leçon?Comment lui faire bien comprendre qu'elle a le droit de porter plainte(sa voiture étant rayée) sans donner 1 nom???rnMerci de votre réponse.rnJe suis enceinte et très affectée par cette situation.rnTrès cordialement